



79th session of the General Assembly

Item 122

**Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de
l'augmentation du nombre de ses membres et autres questions liées au
Conseil de sécurité**

**Question of equitable representation on and increase in the membership of the
Security Council and other matters related to the Security Council**

New York, 27 février 2025

Déclaration de la Suisse

Monsieur le président,

Permettez-moi tout d'abord de remercier l'ambassadeur Marschik pour son engagement et son travail remarquable dans la co-direction de nos travaux à vos côtés. Nous saluons ce débat thématique sur les méthodes de travail.

Indépendamment de la composition du Conseil de Sécurité, des méthodes de travail efficaces et transparentes sont essentielles et nous nous félicitons que cette nécessité ait été reconnue dans le cadre du Pacte pour l'avenir. La Suisse, qui a récemment achevé son mandat en tant que membre élu, a depuis de nombreuses années travaillé à leur amélioration, notamment en tant que coordinatrice du groupe Responsabilité, Cohérence et Transparence (ACT). Au cours des deux dernières années, nous avons constaté l'importance de règles de procédure claires et de leur application cohérente, particulièrement dans un contexte où les discussions de fond deviennent de plus en plus contentieuses.

Nous saluons le travail de l'Albanie en 2023 et du Japon en 2024 à la tête du groupe de travail informel sur la documentation et les procédures, ainsi que l'adoption récente de la mise à jour de la note 507, contenant les accords le plus récents sur les méthodes de travail du Conseil.

Malgré ces progrès, nous restons préoccupés par le délitement de l'application cohérente de ces règles et par le non-respect des principes inscrits dans la Charte des Nations Unies. En particulier, l'obligation pour les parties à un différend de s'abstenir de voter, telle que stipulée à l'article 27(3) de la Charte, n'a pas été respectée à plusieurs reprises, notamment lors des votes de lundi dernier. De même, cinq mois

après la date prévue dans la note 507, aucun accord n'a encore été trouvé sur la répartition des présidences des organes subsidiaires du Conseil.

La légitimité des décisions du Conseil repose également sur la manière dont elles sont prises. Des règles de travail efficaces et transparentes doivent être au cœur du fonctionnement du Conseil actuel et le sera d'autant plus dans la perspective d'un Conseil élargi. Dans ce cadre, la Suisse souhaite mettre en avant trois aspects prioritaires à renforcer :

1. **Augmenter la transparence** : La légitimité du Conseil dépend également de la transparence de son travail, qui devrait être encore améliorée, et pourrait passer par une meilleure utilisation de ses moyens de communication, p.ex. en institutionalisant la pratique des remarques à la presse par la présidence suite à des consultations closes, ou encore en communiquant en temps réel à tous les Etats membres les textes préparés pour le vote et leurs co-parrains.

A l'instar de la visite en Colombie l'an passé, que la Suisse a co-dirigé avec la Grande-Bretagne et le Guyana, les missions de terrain sont également un instrument d'engagement, de communication, et de transparence puissante que le Conseil devrait plus souvent employer.

2. **Renforcer la participation** : lors de ses présidences du Conseil en mai 2023 et en octobre 2024, la Suisse s'est efforcée d'accroître l'implication des représentants de la société civile et de renforcer la participation des femmes à ses délibérations. Nous devons également nous assurer qu'un futur conseil soit plus représentatif, non seulement au niveau géographique, mais également dans la lignée des agendas « Femmes, paix et sécurité » ainsi que « Jeunes, paix et sécurité ».
3. **Meilleure anticipation** : en octobre 2024, le Conseil de sécurité a adopté une déclaration du Président (PRST 2024/6) sur l'impact des développements scientifiques sur la paix et la sécurité internationales. Comme le souligne ce document, la Suisse estime qu'il est important d'anticiper les développements futurs, mais aussi de renforcer l'interaction avec les acteurs scientifiques et d'exploiter pleinement leurs résultats afin de mettre le pouvoir de la science au service de la paix et de la sécurité.

Monsieur le président,

Le Conseil doit toujours s'efforcer d'être efficace dans son travail de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Si nous sommes favorables à un Conseil qui reflète mieux le monde d'aujourd'hui, nous plaidons également pour un Conseil plus apte à agir. Face aux défis actuels et futurs, les peuples du monde n'ont rien de moins à attendre.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr. President,

First of all, allow me to thank Ambassador Marschik for his commitment and outstanding work in co-leading our work alongside you. We welcome this thematic debate on working methods.

Regardless of the composition of the Council, efficient and transparent working methods are essential and we welcome the recognition of this necessity in the framework of the Pact for the Future. Switzerland, having recently completed its term as an elected member, has been working for many years to improve them, notably as coordinator of the Accountability, Coherence and Transparency (ACT) group. Over the past two years, we have seen the importance of clear procedural rules and their consistent application, particularly in a context where substantive discussions are becoming increasingly contentious.

We commend the work of Albania in 2023 and Japan in 2024 as chair of the informal working group on documentation and procedural matters, as well as the recent adoption of the update to Note 507, containing the most recent agreements on the Council's working methods.

Despite this progress, we remain concerned about the erosion in the consistent application of these rules and the failure to respect the principles enshrined in the United Nations Charter. In particular, the obligation for parties to a dispute to refrain from voting, as stipulated in Article 27(3) of the Charter, has been repeatedly disregarded, notably during last Monday's votes. Similarly, five months after the date specified in note 507, no agreement has yet been reached on the distribution of the chairs of the Council's subsidiary bodies.

The legitimacy of the Council's decisions also depends on the way in which they are taken. Efficient and transparent working rules must be at the core of the functioning of the current Council and will be even more crucial in the context of an enlarged Council. In this context, Switzerland would like to highlight three priority areas that need to be strengthened:

1. **Increasing transparency:** The Council's legitimacy also depends on the transparency of its work, which should be further improved, and could involve better use of its means of communication, e.g. by institutionalizing the practice of the presidency making comments to the press following closed consultations, or by communicating the texts prepared for the vote and their co-sponsors to all Member States in real time.

Like last year's visit to Colombia, which Switzerland co-led with the UK and Guyana, field missions are also a powerful instrument of engagement, communication, and transparency that the Council should use more often.

2. **Strengthening participation:** during its Council presidencies in May 2023 and October 2024, Switzerland endeavored to increase the involvement of civil society representatives and to strengthen the participation of women in its deliberations. We must also ensure that a future Council is more representative,

not only geographically, but also in line with the Women, Peace and Security and Youth, Peace and Security agendas.

3. **Better anticipation:** in October 2024, the Security Council adopted a presidential statement (PRST 2024/6) on the impact of scientific developments on international peace and security. As this document emphasizes, Switzerland believes that it is important to anticipate future developments, but also to strengthen interaction with scientific actors and make full use of their results in order to put the power of science at the service of peace and security.

Mr. President

The Council must always strive to be effective in its work of maintaining international peace and security. While we are in favor of a Council that better reflects today's world, we also advocate for a Council that is more capable to take action. In the face of current and future challenges, the peoples of the world should expect nothing less.

I thank you.